



## Bulletin mensuel des observations des expulsions documentées par le projet Human Rights Observers, soutenu par l'Auberge des Migrants, dans le Calais, Pas-de-Calais - Janvier 2023

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique\*.

### Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

 Au moins 71 expulsions de 13 lieux de vie informels	 Au moins 113 tentes, dont 9 pleines d'affaires personnelles et 47 bâches volées
 Au moins 14 personnes exilé.e.s arrêté.e.s lors des expulsions	 Au moins 5 sacs de couchage et couvertures volés
 Au moins 55 mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s rencontré.e.s**	 Au moins 4 sacs contenant des affaires personnelles volés

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ou des affaires personnelles\*\*\*. Dans le Calais, un lieu de récupération des affaires a été mis en place sans que les personnes ne soient informées systématiquement de son existence par les membres de la Préfecture ou les forces de l'ordre. HRO a reçu plusieurs témoignages de personnes qui affirment ne pas avoir été mises au courant du système de récupération des affaires.

Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.



Durant les opérations d'expulsions, les membres HRO ont été témoins d'intimidations violentes envers les personnes exilées. En assumant pleinement le caractère non-exhaustif, nous avons documenté entre autres les intimidations suivantes perpétrées par les forces de l'ordre à l'encontre des personnes exilées durant les expulsions du mois janvier 2023.

Lors de toutes les opérations, HRO a noté le surarmement des forces de l'ordre qui sont très souvent équipées de LBD, de bombes lacrymogènes, de tonfas, de boucliers, de casques... Cet armement est intimidant et disproportionné au regard des opérations dont il est question.

*Le 3 janvier, une personne décède sur un lieu de vie. Le lendemain, ce même lieu de vie est expulsé. Ce même 4 janvier, un CRS urine sur le lieu de vie qu'il est en train d'expulser.*

*Le 12 janvier, malgré de grosses rafales de vent et de pluie, les CRS font sortir les personnes de leurs tentes pour procéder à l'expulsion.*

*Le 16 janvier, deux personnes exilées se font réveiller et sortir de leur tente par les forces de l'ordre, qui leur demandent ensuite leurs papiers d'identité. Les personnes exilées se font arrêter par la PAF.*

*Le 20 janvier, un CRS tape dans une tente pour en faire sortir ses résidents, suivi de l'équipe de nettoyage qui ouvre la fermeture de cette même tente et en sort les personnes de force (trois personnes dont un mineur). Le même jour, les CRS rigolent à cause du vent qui emportent les tentes déplacées.*

*Le 25 janvier, les CRS empêchent les personnes exilées d'atteindre le lieu de vie en expulsion, en leur disant "nous, on repousse les migrants".*



### Harcèlement des observateur.rice.s lors des expulsions :

Les entraves à l'observation sont nombreuses. Sans compter les périmètres arbitrairement déployés pour empêcher l'observation des opérations par les membres HRO, 20 tentatives d'intimidation et/ou d'entraves ont été enregistrées. Parmi celles-ci, les membres HRO ont été filmé.e.s sans avoir été prévenu.e.s au préalable au moins 10 fois, dont 2 fois avec des téléphones personnels, et se sont vu.e.s contrôler leur identité à 5 reprises.

*Régulièrement, des propos agressifs et intimidants sont adressés aux membres HRO. Par exemple, le 14 janvier, durant une expulsion, un CRS discrédite le travail HRO en disant : « C'est vous qui faites les mises à l'abri ? Parce qu'apparemment ça n'a pas trop marché là ».*

*Le 20 et le 23 janvier, les CRS poussent des membres HRO par le bras pour les emmener vers des périmètres exagérément loin, ajoutant des propos intimidants : « vous n'avez aucune utilité », 20/01 ; « Allez ! on repousse, on les fait monter sur le trottoir » 23/01*

*Le 25 janvier, HRO fait face à des CRS tenant des propos sexistes à leur égard : « y'en a une qui est mimi »*

*Le 29 janvier, des CRS tiennent des propos teintés de xénophobie à une membre HRO et reprennent plusieurs fois ses fautes de français. Lorsqu'elle demande le RIO de l'un d'entre eux, il lui répond : « RIO de Janeiro » et rit grassement avant d'ajouter « allez, roule ». Un de ses collègues notifie qu'il commence à filmer les membres HRO en disant : « souriez vous êtes mignons ».*

\* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

\*\* Nombre de MNA auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par l'association ECPAT (non mandatée par le département) au mois de janvier alors qu'elles étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller- vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.

\*\*\*Lors de chaque opération d'expulsions, les affaires personnelles des personnes en situation d'exil sont saisies par les agents de la société privée APC, mandatée par l'Etat, sous la supervision des forces de l'ordre.